

Dé-primé ?

Qu'il s'agisse de la nouvelle prime fixe collective augmentée récemment ou de la campagne annuelle de primes et promotions, l'AFP ne fait pas assez pour protéger notre pouvoir d'achat face à la poussée actuelle de l'inflation ou pour assurer une évolution normale des salaires au cours de nos carrières. Lors des élections professionnelles du 23-30 septembre, vous aurez l'occasion de faire entendre votre voix et vos attentes. Voici un éclairage de la situation.

Pouvoir d'achat, salaires, primes et promotions

Juste avant l'été, des négociations salariales ont péniblement abouti à une augmentation de la prime fixe collective de 70 euros (brut, avant les primes d'ancienneté) et à une réduction d'environ 25 euros de notre cotisation à la mutuelle uMen, soit l'équivalent d'une **augmentation salariale d'environ 2,3% en moyenne**, selon la direction.

Pourtant, l'inflation est beaucoup plus élevée. En août, selon la dernière estimation de l'Insee, le **taux d'inflation sur un an en France a atteint 5,8%** et il pourrait augmenter dans les mois à venir. Ce qui signifie que **chacun d'entre nous subit de facto une baisse de son pouvoir d'achat**.

SUD juge cette situation inacceptable et refuse ce genre de compromis salarial. D'autant plus que la direction de l'AFP a déclaré ne pas vouloir demander à l'État français une réévaluation de sa subvention versée pour notre mission d'intérêt général. Et tant pis si le surcoût de notre activité, lié à l'inflation, est assumé au détriment du personnel.

La direction a su, en revanche, être ferme face aux syndicats pour imposer le principe d'une hausse forfaitaire de 70 euros brut (via la prime fixe collective) et éviter une revalorisation de nos grilles salariales en pourcentage, qui aurait permis de maintenir l'attractivité de nos plans de carrière.

Et l'avenir ne s'annonce pas meilleur : finies les augmentations salariales générales ! La direction a dit vouloir se contenter des « primes et promotions », donc des augmentations « au mérite », hors des plans de carrière, et entièrement à sa discrétion.

SUD dénonce cette position idéologique extrême. Accepter de laisser nos salaires réels diminuer en espérant obtenir une prime ou une promotion est une mauvaise affaire pour le personnel. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la dernière campagne de primes et de promotions.

Premier problème des primes : l'absence de transparence !

Vous ne savez pas qui ou combien de personnes ont reçu une prime dans votre service ? Normal, puisque la direction ne publie plus rien à ce sujet !

Certes, les syndicats reçoivent bien quelques chiffres (voir tableau ci-joint), mais les noms des bénéficiaires restent secrets.

Une chose est sûre : beaucoup de salariés disent n'avoir pas reçu de prime depuis très longtemps, ce qui est une source de démotivation.

Primes exceptionnelles 2021				
Catégorie	Effectifs	Bénéficiaires	en %	Montant moyen
Cadres administratifs	127	29	22,8%	800€
Cadres techniques	131	34	26,0%	850€
Employés de Presse	67	17	25,4%	650€
Ouvriers	86	14	16,3%	650€
Journalistes	776	88	11,3%	875€
Total Moyen	1187	182	15,3%	820€

Deuxième problème : le budget des primes. Malgré un bénéfice record de 10,6 millions d'euros en 2021, l'AFP a consacré à peine 150.000 euros (soit 1,4% des bénéfices) pour récompenser les salariés de statut siège. Alors difficile d'imaginer les primes devenir un levier salarial, surtout si les bénéfices redeviennent faibles ou nuls. De plus, la prime n'est pas pérenne et n'est versée qu'une fois par an.

SUD est donc opposé aux primes, versées à quelques-uns, si la direction ne parvient pas à augmenter les salaires de tous pour compenser l'inflation !

Le salut ne viendra pas non plus des **promotions** ou des « **augmentations** » accordées chaque année par la direction, sans aucune transparence. Ces hausses de salaire sont bien pérennes mais peu de salariés en profitent (voir tableau ci-dessous).

Promotions à la catégorie supérieure et augmentations 2021							
Catégorie	Effectifs	Nombre de salariés obtenant une catégorie supérieure	Idem en %	Nombre de salariés augmentés sans obtenir une catégorie supérieure	Idem en %	Total bénéficiaires	Pourcentage de bénéficiaires dans la catégorie
Cadres administratifs	127	7	5,5%	22	17,3%	29	22,8%
Cadres techniques	131	14	10,7%	21	16,0%	35	26,7%
Employés de Presse	67	3	4,5%	4	6,0%	7	10,4%
Ouvriers	86	0	0,0%	2	2,3%	2	2,3%
Journalistes	776	40	5,2%	12	1,5%	52	6,7%
Total	1187	64	5,4%	61	5,1%	125	10,5%

A noter que la direction semble accorder plus volontiers qu'avant des *augmentations* (une hausse de salaire mais plus petite que la promotion à la catégorie supérieure). Pour *SUD*, c'est l'aveu implicite que les plans de carrière annexés à l'accord d'entreprise de 2017 ont besoin d'être améliorés car ils ne permettent plus de motiver les salariés. La direction a balayé les demandes de *SUD* pour créer de nouveaux paliers mais elle récompense discrètement les salariés qu'elle juge méritants en leur accordant des paliers intermédiaires.

SUD continuera donc de réclamer une amélioration des plans de carrière et la création de nouveaux paliers pour la prime d'ancienneté, après 25 et 30 ans, seule manière d'assurer une vraie progression pour TOUS les salariés et de réduire les inégalités femmes/hommes.

Du 23 au 30 septembre, vous aurez l'occasion de choisir vos élus au CSE, ce qui déterminera le poids de chaque syndicat pour les quatre prochaines années. *SUD* a déjà fait preuve de sa détermination, sans jamais renier ses principes. *SUD* n'a jamais hésité à saisir la justice pour défendre vos intérêts.

**Donnez-nous plus de représentants et plus de poids pour négocier !
Votez pour les listes *SUD* titulaires et suppléants !!**

**Rencontrez les candidates et candidats *SUD*
lors d'une réunion publique
Lundi 19 septembre à 13H00**

Précisions sur l'intranet Aurore

Voir nos professions de foi ici : <http://u.afp.com/ioxR> (lien Aurore)

Paris, le 13 septembre 2022

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

